JOURNAL

HEBDOMADAIRE DE LA DIETE

PAR Mr: DE V.

Nro: XXXV.

JUILLET 1789.

Dimanche 12.

LE Duc de Curlande ayant nommé depuis quelque temps déja, Mr. de Manteutfel Délegué de ſa part au près du Roi; l'Ordre Equeſtre du dit Duché de Curlande, a élu & nommé en la même qualité de Délegué de ſa part, Mr. le Baron de Heyking Chevalier des Ordres de Malte & de St. Stanislas; qui eût en conſequence l'honneur de remettre ſes lettres de Créance à Sa Majeſté & à Meſſeigneurs les Maréchaux de la Diète. On croit que la Nobleſſe de Curlande portera ſes plaintes à la Suzeraineté, tant contre le Duc-Vaſſal, que contre un Reſcrit que ce Prince doit avoir ſurpris ici aux Chancelleries Roya-

les, & qu'il veut ériger en *Decret*, quoi qu'il soit connu, que les Chancelleries ne forment point un Tribunal pour la Curlande, dont les affaires politiques ou matières d'Etat ſont du Reſſort de la Diète de Pologne; & les affaires litigieuſes civiles, des Jugemens de Relations.

Mr. le Prince Ponińſki a été arrêté ſur les frontières de la Pruſſe, par Mr. Rudnicki Lieutenant d'Artillerie. Il a été ramené immédiatement après à Varsovie; & logé aux caſernes de l'Artillerie où il ſera déſormais détenu.

SUITE DES REFLEXIONS SUR LES PROGRES DE L'ESPRIT PUBLIC.

De l'esprit public conſidéré dans les rapports que les nations peuvent avoir entre-elles.

Mes réflexions ſeront principalement dirigées contre ceux qui ont dit: *Il y a chez les Polonois dix à douze partis différents, c'eſt une nation en qui l'on ne ſauroit prendre de confian e.* or il ne faut pas croire que nous nous formions ici des chimères, pour avoir le plaiſir de les combattre; au contraire nous ſavons certainement, que cette aſſertion a déjà paſſée en axiome chez plus d'un politique; & il faut convenir qu'elle offre quelque apparence de realité: car par exemple, il eſt ſurement plus

commode en arrivant dans un pays, d'y trouver des bonnets & des chapeaux, des cocardes blanches & des cocardes jaunes; car alors il suffit de faire écraser l'un des côtés de la bascule, pour s'élever facilement sur l'autre. Mais aussi l'on m'accordera sans doute, que si de pareilles commissions avoient souvent été enjointes, aux hommes chargés des intérêts des souverains, il n'est pas probable que le ministère dont ils sont revêtu, eut mérité de l'opinion des peuples, ce saint respect qui fait la base du droit des gens; ce respect que l'on avoit chez les grecs pour celui qui portoit l'olivier, que l'on a encore chez les sauvages, pour celui qui présente le calumet de paix.

L'Ecosse étoit encore un pays bien commode, pour les propagateurs de l'influence étrangère & du despotisme intérieur. Les Macdonald, les Mac Leod &c&c étoient des seigneurs chéris de leurs vassaux, & de leurs clients, qui ne pensoient, ne se battoient que pour eux; ces sortes d'associations étoient appellées clams: lorsqu'on avoit gagné le *Lard* ou seigneur, l'on étoit sur du reste; mais il n'y a plus de clam en Pologne, l'on y est du parti d'une opinion, & non du parti d'un homme. La puissance étran-

gère alliée, doit convaincre & non gagner; Elle doit ſaire valoir les ſervices & s'attendre à de la réconnoiſſance. L'on a vu dans le nord un état qui n'eſt point républicain, calculer ſtrictement ſes forces, & ne point remplir ſes engagements: Il eſt très probable qu'en pareil cas nous euſſions fait tout le contraire.

J'ai cherché à faire entrevoir quel ſeroit ſous les rapports d'allié, un peuple gouverné par l'opinion & je crois qu'il mérite encore plus de confiance dans ſes raports avec *la grande République féderative Européenne.* Dont la paix eſt certainement l'intereſt le plus univerſel. Dans un objet auſſi neuf l'on ne peut guere raiſoner que par analogie ainſi prenons la France qu'ou peut dire gouvernée par l'opinion, car l'eſprit de corps n'eſt qu'un esprit public moins étendu, bien diférent de l'interet particulier, dons les états géneraux n'ofrent aucun ſymptome, puisque tous y veulent contribuer & que les partis tout comme ici n'ont point de chef. Or l'on conviendra que la France, ne trouble point aujourd'hui cette paix tant deſirée. Quand au fantaiſies de la nation l'on dit qu'elles s'oppoſent au bien qu'on veut lui faire. Mais queſtce que ce retard auprès des fantaiſies des cabinets, dont une ſeule vient

de faire perir 100,000. hommes par les maladies, égorger toute une ville avec les fêmes & les enfans &c &c &c.

Je bornerai ici mes remarques ſur l'empire de l'opinion, ſes conquetes peuvent s'etendre jusques a un mieux presque incalculable pour nous & le temps ce grand élement de toutes les regenérations peut ſeul nous eclairer ſur le ſort de celle ci.

POSTSCRIPTUM.

La Commiſſion de Guerre s'occupant à préſent, à régler tout ce qui a rapport à l'habillement & aux armes de l'infanterie, l'on a mis en avant un projet qui, comme toutes les nouveautés, éprouve de vives contradictions. Il s'agit de donner aux soldats au lieu de ſabres, des hâches aux quelles l'on pourra adapter le fer d'une pelle; & ce fer qu'ils attâcheront ſur la poitrine, la garantira des coups de feu. Les partiſans du projet diſent: 1. qu'une telle arme défenſive, ajoutera à la confiance & au courage du ſoldat 2 qu'il eſt fort agréable à un poſte détaché, de pouvoir tout de ſuite conſtuire une redoute s'il eſt en plaine, & faire un abatis s'il eſt dans les bois 3. que la hâche fait des bleſſures plus profondes que le

ſabre, expérience que l'on peut faire ſur la première piàce de bois 4. que la hâche n'eſt point étrangère à la main du Payſan polonois, ces gens la étants tous charpentiers & bucherons; et même dans quelques parties du palatinat de Cracovie, ils en ont fait une arme de jet. A cela les adverſaires répondent 1. que cette manière de s'armer eſt laide & a mauvaise grace. 2. que cela eſt inuſité & pourroit donner un ridicule à l'armée Polonoise 3. que la hâche embaraſſera le premier rang, l'ors qu'il mettera un genou en terre pour tirer. Mais les partisans du projet ne reſtent point en arriere, & répliquent. 1. que la hache n'embarassera pas le premier rang, lorsqu'il mettra un genou pour tirer 2. qu'il eſt à peuprès démontré que cette partie du maniement eſt inutile & que l'armée Ruſſe y a renoncé. Nous nous garderons bien de décider cette grande querelle; & après avoir expoſé les moyens des deux parties, nous laiſſerons aux lecteurs a en juger. Ceux qui voudront acquérir des idées neuves ſur l'utilité des armes défenſives anciennes, & l'inſuffiſance des armes offenſives modernes, doiventlire l'ouvrage de Mr. le Marquis de Brezé, intitulé Réflexions sur les préjugés militaires, *particulièrement aux pages 8. & 141.*

